Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 62 (2000)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

V D

Assemblée générale

Reflets du Pays de Vaud

Les membres de la section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) ont tenu leur assemblée générale jeudi 24 février à Vernand, près de Lausanne, sous la présidence de Willy Bachelard (Eysins). Dans son rapport, ce dernier a souligné que le revenu agricole avait encore reculé l'année dernière, en partie en raison des conditions météorologiques défavorables qui ont affecté la plupart des cultures.

Willy Bachelard a aussi fustigé la politique du conseiller fédéral Pascal Couchepin, politique qui ne favorise en aucun cas le dynamisme des familles paysannes: «Je crois, Monsieur le ministre de l'Agriculture, qu'il faut arrêter de détruire le tissu rural.» Le président s'est encore exclamé: «La richesse d'un pays repose sur la capa-

cité des femmes et des hommes à entreprendre. Pour cela, il faut des espaces de liberté. Une administration omniprésente tue toutes les initiatives et décourage les plus audacieux. L'agriculture suisse ne peut pas produire au prix mondial. Je reste persuadé qu'il y a un avenir dans l'agriculture et pour les jeunes dans notre pays si on faisait des choses intelligentes? Pour méditer, je cite Anatole France: «Les politiques sont comme les chevaux, ils ne peuvent marcher droit sans ceillères.»»

L'exercice 1999 aboutit à un déficit de plus de 15000 francs dû à la vaste campagne mise sur pied pour recruter de nouveaux membres, ce qui a engendré passablement de frais supplémentaires. Cette campagne a également fait augmenter les frais de gérance et d'administration. De plus, une démonstration de machines sur le terrain n'a pas rapporté ce qu'elle aurait dû sur le plan du sponsoring des importateurs; les frais ont donc été supportés par la section vaudoise de l'ASETA. Toujours dans les affaires statutaires, on signalera que le comité a été réélu en bloc, par acclamation, et qu'un nouveau suppléant à la commission de vérification a été désigné en la personne de Didier Amez-Droz, de Montricher.

La cotisation annuelle pour 2001 reste à 40 francs. Au programme d'activités 2000, le président a indiqué que la priorité sera accordée aux freins de remorques, à l'élargissement des activités de la section aux machines viticoles et arboricoles et à la formation des jeunes. Relevons à ce sujet que la section renouvellera au printemps (avril/mai) et en automne (octobre/ novembre) l'expérience positive de la formation des jeunes conducteurs de tracteurs. Des annonces paraîtront à ce sujet dans «Technique Agricole» et dans «Agri». Au chapitre des interventions, on signalera celle de Walter Hirsiger, du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (40 km/h, poids, crochets, protections et hauteur des feux), et celle de Jürg Fischer, directeur de l'ASETA sur le plan suisse (pas de redevance RPLP pour les plaques vertes, mais taxe pour les plaques blanches de 8 francs par 100 kilos à partir de 2001, permis G 40 ou G Plus pour les véhicules à 40 km/h). En ce qui concerne les pulvérisateurs, il n'y a eu qu'environ 1,5% de refus sur les quelque 300 matériels soumis au test. Pour cette année, 350 pulvérisateurs sont inscrits pour le test.

Enfin, le représentant de la section neuchâteloise de l'ASETA, F. Schleppi, s'est insurgé contre le fait que l'administration a décidé de soumettre les tracteurs 40 km/h au test antipollution tous les deux ans au lieu des quatre ans actuels. Cette décision a été qualifiée d'inadmissible et la direction de l'ASETA a été priée d'intervenir auprès des instances responsables. A l'issue de l'assemblée, Willy Perey a présenté un exposé sur l'ouverture du marché des céréales et des oléagineux. Il a en particulier expliqué comment sera organisé le marché et présenté les modalités fixées par le groupe fenaco en matière de prise en charge et de paiement.

> Michel Pilet, rédacteur «Agri»

Formation pour obtenir le permis G

(ce permis est aussi reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 8 mois avant l'anniversaire. Nos cours théoriques, d'une durée de **deux après-midi** (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), vous préparent à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants.

Prix du cours:

membre ASETA VAUD: Fr. 50. non-membre: Fr. 100.—

Bulletin d'inscription à envoyer de suite à l'ASETA, av. des Sports 48, 1400 Yverdon			
Nom (participant)	<u> </u>		Prénom (du père)
Prénom			Membre ASETA Vaud □ oui □ non
Date de naissance			Téléphone
Adresse			Natel
NPA, localité			Signature
Lieu désiré			Période souhaitée
□ Aigle	☐ Eysins		☐ 1 ^{er} semestre 2000
☐ Morges	☐ Moudon		☐ 2 ^e semestre 2000
☐ Yverdon			☐ 1 ^{er} semestre 2001

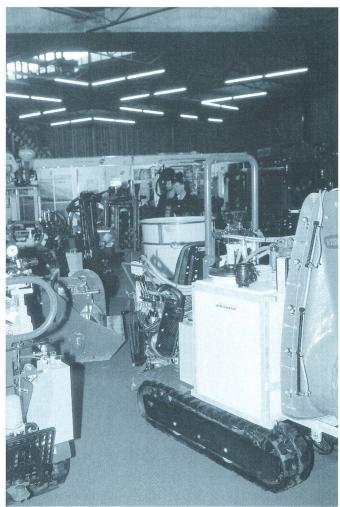
Information, rappel

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 40 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de con-

duire de la catégorie G 40 ou G +. L'extension G 40 peut être obtenue, par les bénéficiaires de la catégorie G, en suivant un cours pratique de deux journées entières. Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA.

ASETA Association suisse pour l'équipement technique en agriculture, 5223 Riniken tél. 056 441 20 22 fax 056 441 67 31 V S





L'Agrovina, foire spécialisée dans la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage, prend son essor: de portée nationale, elle accède aussi à un échelon international.

La section Valais bientôt cinquantenaire

Les Valaisans de l'ASETA tiennent leurs assises annuelles à tour de rôle dans le Haut-Valais et le Bas-Valais. La partie de langue allemande du canton est liée à son homonyme francophone par la célèbre réserve naturelle du Bois de Finges. Sur une grande partie de cette région, où jadis la montagne s'écroula, l'agriculture s'est installée au domaine de Pfynn. Dominik Salvati, exilé d'Appenzell et maître des lieux, préside la section Valais depuis une année. Le gérant de la section, Raymond Roduit, est à la tête d'une entreprise active dans le secteur des fruits et légumes à Leytron où il dirige

aussi un atelier mécanique. Dominik Salvati du Haut-Valais et Raymond Roduit du Bas ainsi que le comité ont invité les membres de la section à Martigny pour leur assemblée annuelle. A l'issue de celle-ci, une tradition qui semble s'implanter réunit les membres à «Agrovina», l'exposition spécialisée en viticulture, arboriculture et maraîchage.

Si le nombre de participants à cette assemblée laisse à désirer, le comité de la section, en collaboration avec le service de conseils techniques des écoles d'agriculture de Châteauneuf et de Viège, a pu fournir un programme intéressant, regroupant les contrôles de pulvérisateurs et les tests de freins sur les tracteurs et les remorques. A cela s'ajoutent également l'organisation du cours de conduite G 40 à Sierre et à Viège.

De concert avec l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, la section valaisanne met un accent particulier sur certaines tâches propres à la prévention des accidents. Dans ce contexte, elle entretien d'excellents contacts avec le Département cantonal des routes et la police cantonale, secteur «Formation et prévention des accidents dans la circulation routière». Fernand Copt, représentant ce service, attire l'attention des membres sur divers accidents. Il fait toutefois remarquer que, durant l'exercice écoulé, le nombre de décès et de blessés sur les routes valaisannes s'est très nettement atténué. F. Copt donne quelques détails sur les principales causes d'accidents: l'alcool et la vitesse sont de loin les plus fréquentes. Les véhicules agricoles sont aussi à l'origine d'accidents, car bien souvent leur signalisation fait défaut et les conducteurs ne sont pas assez attentifs aux bifurcations. Le représentant de la police cantonale illustre ses commentaires relatifs à la prévention des accidents en citant les fiches techniques élaborées conjointement par le SPAA, Service pour la prévention des accidents dans l'agriculture, et l'ASETA; il déclare aussi que l'autorité cantonale soutient la fiche de l'ASETA décrivant le cours de conduite G 40

L'année prochaine, la section Valais fêtera son jubilé: 50 ans d'existence. En fin de séance, les membres ont émis quelques idées et projets en vue de fêter cet évènement. Rappelons pour mémoire que le cours G 40 aura lieu à Sierre les 21 et 27 mars prochains. Informations et inscriptions au secrétariat central de l'ASETA.

U. Zweifel

